

# trame verte et bleue Et nature en ville

Rédacteur : Stéphanie Dracon ATOL/PU-VD

Chemin d'accès : ATOL/PU-VD/étude /nature en ville/ restitutions aux communes

Première présentation le 29/11/12 à BasseTerre.

Deuxième présentation le 03/12/12 à Morne à l'Eau



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



# TVB : une plaquette pour appréhender une notion

réalisée en interne Déal  
à retrouver et plus d'informations sur le site national de référence sur la TVB <http://www.trameverteetbleue.fr> c'est encore le seul document outremer disponible sur le sujet

### la DÉMARCHE

**A - DIAGNOSTIC**

- 1 - Réalisation d'un inventaire des milieux naturels prioritaires et, le cas échéant, des opportunités correspondant à des besoins non satisfaits pour des espèces représentatives de notre biodiversité, avec cartographie précise de l'existant.
- 2 - Identification et hiérarchisation des secteurs à fort enjeu écologique et à fort enjeu économique de développement de protection ou de restauration écologique.
- 3 - Description de la méthodologie utilisée pour les passer à l'échelle afin d'analyser les continuités écologiques.

**B - ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE**

Tout au long de la démarche, il est essentiel de porter le conseil aux services et agents des collectivités concernées et de leur proposer des outils et des méthodes adaptés.

### PRINCIPALES SOURCES D'INFORMATIONS UTILES

**DES DOCUMENTS POUR SAVOIR PLUS :**

- F. Courty, collectif Le bleu et le vert à travers des exemples, les réseaux de la vie n° 2008 (11p).
- La Trame Verte et Bleue de la région de la Guadeloupe, n° 2011 (10 p).
- La Trame Verte et Bleue de la région de la Martinique, n° 2011 (10 p).
- La Trame Verte et Bleue de la région de la Réunion, n° 2011 (10 p).
- La Trame Verte et Bleue de la région de la Guadeloupe, n° 2011 (10 p).
- La Trame Verte et Bleue de la région de la Martinique, n° 2011 (10 p).
- La Trame Verte et Bleue de la région de la Réunion, n° 2011 (10 p).
- La Trame Verte et Bleue de la région de la Guadeloupe, n° 2011 (10 p).
- La Trame Verte et Bleue de la région de la Martinique, n° 2011 (10 p).
- La Trame Verte et Bleue de la région de la Réunion, n° 2011 (10 p).

**CONTACT**

Trame 0203344400 - 21 04 18  
[trame@developpement.gouv.fr](mailto:trame@developpement.gouv.fr)

## La TRAME VERTE ET BLEUE de la Guadeloupe

Des connections écologiques à rétablir ou à préserver

Novembre 2011
2011

# LE CONSTAT

Une forte érosion de la biodiversité, due notamment aux activités humaines : fragmentation du territoire, simplification des ressources (pêche, chasse, défrichements...), introduction d'espèces exotiques envahissantes, pollutions diverses... mais également due à des phénomènes naturels tels les cyclones ou les éruptions volcaniques, sans oublier le changement climatique dont on commence tout juste à découvrir les premiers effets sur le milieu naturel.

**Objectif** : c'est pour l'instant et essayer de faire de la biodiversité que la démarche Trame Verte et Bleue n'est mise en place.

## QUELQUES DÉFINITIONS POUR MIEUX COMPRENDRE

La Trame Verte et Bleue (TVB) est semblable aux mailles d'une chaîne vivante permettant les échanges entre toutes les espèces, en interaction et en équilibre avec les activités humaines.

On utilise cette image, on peut dire que si il existe des mailles « vertes », la trame verte, composée de forêts, plantations, cultures, haies... et des mailles « bleues », la trame bleue, composée des rivières, de zones humides, de mares, d'étangs... Tous ces mailles sont autour de l'eau vitale pour nos espèces.

L'ensemble de ces deux composantes, verte et bleue, est appelée Trame Verte et Bleue. Cette trame constitue un réseau écologique. Dans notre contexte insulaire, la trame est le siège d'intenses échanges florissants entre les espèces et les milieux.

## LA PROBLÉMATIQUE DE LA FRAGMENTATION

Le réseau de réseaux et d'échanges de la Trame Verte et Bleue est-tant est de plus en plus perturbé aujourd'hui par le phénomène de la fragmentation de l'espace : morcellement ou suppression de la forêt et des mangroves, constructions disséminées, équipements linéaires obstacles, pollutions...

La reconstruction de ce réseau passe par le rétablissement des « continuités écologiques » pour la survie des espèces, en leur permettant notamment de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer, de se déplacer. Le réseau,

en harmonie avec les exigences de l'espèce humaine, représente alors un outil d'aménagement durable du territoire.

## LE RÉTABLISSEMENT DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Les continuités écologiques doivent permettre de relier les zones ressources, les « **atouts de la biodiversité** », par des **« corridors écologiques »**, aux configurations très diverses mais toujours fonctionnelles. Les réseaux de la biodiversité sont des zones et la biodiversité dispose des plus fortes potentialités, les corridors permettant la communication entre les réseaux de biodiversité et constituent les voies de déplacement privilégiées pour les espèces.



REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DE LA TVB

# LE CONTEXTE

## BES A TOUTS MAIS A USSI DES CONTRAINTES ET DES DISPARITÉS :

En Guadeloupe, la biodiversité est riche mais les contraintes qui pèsent sur elle sont très fortes.

Quelques chiffres de cette diversité :

1607 plaies endémiques

208 espèces d'oiseaux

23 espèces de reptiles terrestres

12 espèces de chèvres sauvages

La Guadeloupe est l'un des 21 « points chauds

de la biodiversité mondiale

Le littoral est particulièrement convoité, ce qui a entraîné la destruction de nombreux espaces clés. On constate également un phénomène de « mitage » pour de vastes parties de territoire entraîné par la construction d'habitations spontanées et de petites îlots denses (exemple de l'habitat dispersé des « Grands Fonds » ou d'habitat linéaire le long des routes, des rivieras et sur le littoral).



Photo de l'habitat dispersé sur le littoral des Petites Anses.

Autre caractéristique de la Guadeloupe, la surface des espèces protégées est nettement plus importante sur la Grande-Terre que sur la Petite-Terre. On remarque aussi une pression d'aménagement très concentrée sur le littoral par rapport à l'intérieur des terres.

## QUELQUES EXEMPLES D'OBSTACLES A LUX CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES :

Sur certains rivières, des ouvrages non équipés de passer à poissons sont barrages, les zones scabres importants bloquant la circulation de la petite faune ; nos « littoraux de jardins » sont souvent trop hémisphériques ; dans les champs de cannes ou de bananes les plus vastes, les haies, véritables couloirs de déplacement des espèces, ont disparu.

## UNE LOGIQUE DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE RÉGIONAL À LA PARCELLE :

Façon à cette situation, il faut avoir une vision de la Trame Verte et Bleue à la fois générale pour tout l'archipel, mais à une très petite échelle sur le terrain. Les échelles de travail doivent s'emboîter les unes sur les autres : à Michèle du Territoire, le réflexe porte sur les grands ensembles naturels et aménagés pour discerner les axes majeurs des connexions écologiques. C'est l'échelle des bassins-versants, des masses forestières ou des grands zones humides. À Michèle communal, le détail se situe au niveau des parcelles cadastrales constituant le maillage de la trame et retenues pour leurs qualités fonctionnelles.

Le repérage de la Trame Verte et Bleue à tous ces niveaux permet de prévoir une vision cohérente de l'utilisation de l'espace ; ceci débouche sur le rétablissement de **Sécheresse, Humidité, et Continuité Écologique**.

*L'Etat et les Régions Guadeloupaises unissent leurs efforts pour réaliser ce travail*

# QUE PEUT-ON FAIRE ? QUE DOIT-ON FAIRE ?

Organiser la concertation entre tous les acteurs, associant les élus, les décideurs et les différents partenaires impliqués dans l'aménagement du territoire.

Faciliter le dialogue entre les différents usagers du territoire.

Intégrer la TVB dans tous les documents de planification ainsi que dans les plans de gestion et d'aménagement.

Cléber des opérations prioritaires et dissuasives de restauration et de réhabilitation de la TVB, en cours d'eau, sur zones humides, sur coupures vertes dans un tissu urbain.

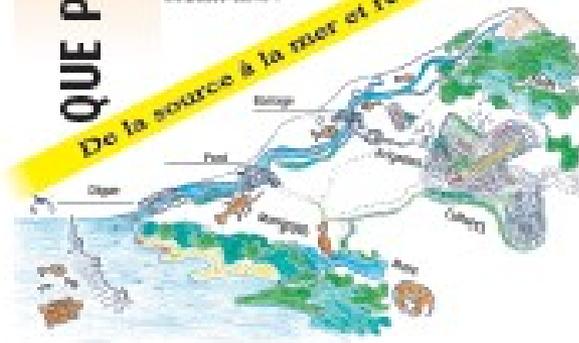
Développer la solidarité et une vision multi-usages au sein des filières économiques en milieu rural et urbain (tourisme, agriculture, pêche, construction, équipements de biens collectifs ou privés).

Mettre en évidence la valorisation économique de la biodiversité et la « valeur ajoutée » générée par la mise en place de la TVB (amélioration du cadre de vie, services écologiques, santé et sécurité des populations, emplois directs et indirects).

Retrouver l'identité de territoire au sein des paysages caractéristiques de l'histoire, de la géographie et de l'écosystème guadeloupéen.

*En affirmant une continuité écologique l'homme favorise la libre circulation des écosystèmes, il renforce le courant, il devient un « Passer »*

« *Alors que le cœur de la trame bleue est la source-bleue :*



TVB : se décline dans le SRCE.

- objectif : révéler les continuités écologiques pour préserver leur fonctionnalités.
- réalisé en co pilotage Région/Etat.
- nécessité de l'évaluation environnementale dans le déroulé de l'étude.
- prestataire retenu avant la fin de l'année 2012.

nature en ville : le cadre « plan ville durable », articulation TVB et étude locale « approche de la biodiversité en ville »

nature en ville : cadre « plan ville durable »

atelier local ville durable  
Écoquartier du 08/12/12

En Guadeloupe  
SOYONS ACTEURS  
DE LA VILLE DURABLE

Présent pour l'avenir

Ministère de l'Écologie,  
du Développement durable,  
des Transports et du Logement  
Direction de l'Aménagement  
et du Logement  
de la GUADELOUPE  
Saint-Py  
B.P. 54  
97103 Basse-Terre  
Tél. 5903 69 46-45  
Fax. 5903 90 46-47

Présent pour l'avenir

Ministère de l'Écologie, du Développement durable,  
des Transports et du Logement  
www.developpement-durable.gouv.fr

# SOYONS ACTEURS D'UN AMÉNAGEMENT DURABLE

La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) a organisé, en décembre 2011, le premier « ATELIER LOCAL ECOQUARTIER » à l'intention de ses partenaires.

## ► UN ECO-QUARTIER, POUR QUOI FAIRE ?

L'écoquartier propose une nouvelle manière de construire et d'habiter la ville, intégrant les critères du développement durable.

✦ **Au niveau environnemental** : Faire un usage mesuré des ressources et réduire l'empreinte écologique du quartier et de ses habitants, créer un cadre de vie agréable et attractif.

✦ **Au niveau social** : Favoriser le développement d'espaces conviviaux, de partage, la participation à l'aménagement et à la gestion du quartier, promouvoir la mixité sociale et générationnelle, mais aussi la diversité des fonctions (habitat, travail, loisirs, culture...).

✦ **Au niveau économique** : Promouvoir l'économie locale lors de la construction du quartier (matériaux) puis dans son fonctionnement (commerces et services de proximité), et expérimenter des technologies innovantes.

## ► QUI SONT LES PARTENAIRES ?

Collectivités investies dans la démarche « Ville Durable » du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, A.D.E.M.E., C.A.U.E., U.A.G., Association des Urbanistes, Ordre des Architectes, aménageurs bailleurs volontaires.

## ► QU'EN EST-ON ?

Cette première journée de travail a permis d'élaborer l'ébauche d'un cadre « référentiel local écoquartier » qui servira de guide aux collectivités, services de l'État et aménageurs lors de la conception et l'évaluation de projets (voir grille Madras).

## ► ET VOUS ?

Le succès des écoquartiers est l'affaire de tous (récupérer l'eau de pluie, installer des panneaux solaires, privilégier l'aération naturelle au lieu de la climatisation, composter, utiliser des écomatériaux, être solidaire du voisinage, marcher ou utiliser les transports en commun...).

**CHOISSONS LA QUALITÉ DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE  
QUAND ON ACQUIERT UN LOGEMENT !**

## GRILLE MADRAS

(ÉBAUCHE D'UN CADRE RÉFÉRENTIEL LOCAL ECOQUARTIER)

Cette grille servira de référence lors de la conception et l'évaluation des projets.

Lutter contre l'insécurité, la précarité et maintenir le lien social	Prévenir les risques majeurs et gérer un urbanisme en période de crise	Préserver les ressources, les valoriser et lutter contre le changement climatique	Développer durablement le territoire en améliorant le cadre de vie et les services
Assurer la sécurité des personnes et des biens	Prévenir les risques majeurs en croisant les aléas et réduire la vulnérabilité du tissu urbain exposé	Développer l'usage des écomatériaux locaux et recyclés	Développer la mixité d'usage dans la conception du cadre de vie
Lutter contre la précarité et l'exclusion en renforçant le lien social	Interdire la construction et la reconstruction dans les zones PMR à risque maximal	Aménager et développer le tri sélectif et le recyclage des matériaux de chantier in-situ	Reconquérir les centres-bourgs et les centres-villes et restaurer l'image de la ville
Privilégier les projets à forte composante solidaire (accès au logement, insertion...)	Renforcer la capacité de résilience des équipements et des réseaux	Innover dans les typologies architecturales bioclimatiques faciles à reproduire	Développer l'offre de circulations douces et transports publics tout limitant l'usage de la voiture
Donner la priorité aux projets urbains en zones dégradées de type RH1	Anticiper l'organisation des secours, transmettre la mémoire des lieux à des « référentiels-cibles »	Valoriser l'interface ruralurbain et promouvoir les productions locales	Faire l'espace public pour favoriser la mixité intergénérationnelle et sociale (créer des lieux de convivialité)
Développer des réseaux TIC et les services associés (télé-médecine, télé-travail...)	Renforcer l'autonomie des quartiers (énergie, eau, accès aux arbres...)	Réévaluer la place de la nature en ville et, en particulier, des continuités végétales publiques et privées	Associer et accompagner les habitants tout au long de la vie du projet

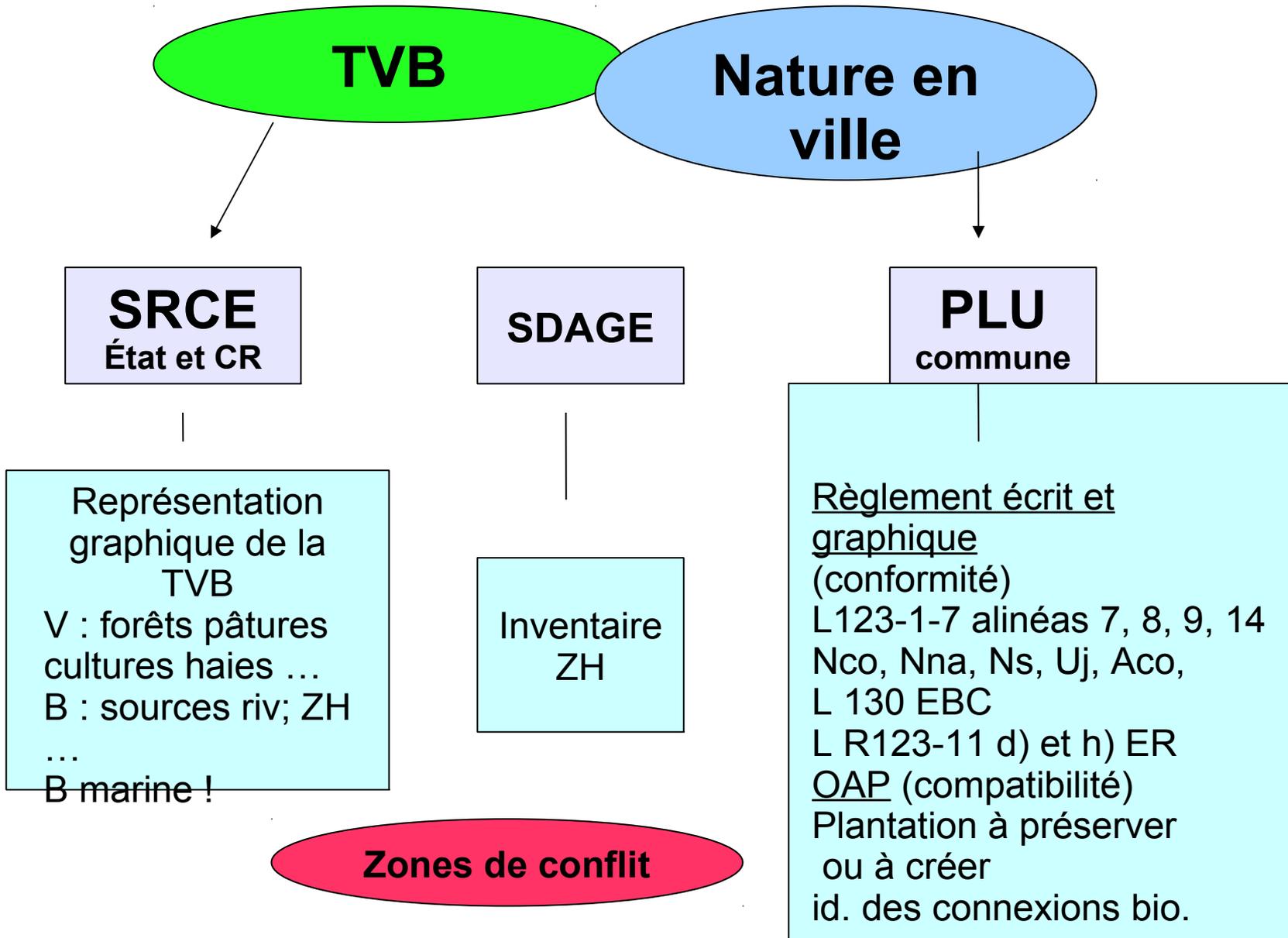
Contact DEAL : Stéphanie DRACON - Réseau Ville Durable / Tel : 0590 99 43 29  
m.d.L. : [pad.sera.ude-371@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pad.sera.ude-371@developpement-durable.gouv.fr)

Lutter contre l'insécurité, la précarité et maintenir le lien social	Prévenir les risques majeurs et gérer un urbanisme en période de crise	Préserver les ressources, les valoriser et lutter contre le changement climatique	Développer durablement le territoire en améliorant le cadre de vie et les services
Assurer la sécurité des personnes et des biens	Prévenir les risques majeurs en croisant les aléas et réduire la vulnérabilité du tissu urbain exposé	Développer l'usage des écomatériaux locaux et recyclés	Développer la maîtrise d'usage dans la conception du cadre de vie
Lutter contre la précarité et l'exclusion en renforçant le lien social	Interdire la construction et la reconstruction dans les zones PPR à risque maximal	Aménager et développer le tri sélectif et le recyclage des matériaux de chantier in-situ	Reconquérir les centres-bourgs et les centre-ville et restaurer l'image de la ville
Privilégier les projets à forte composante solidaire (accès au logement, insertion...)	Renforcer la capacité de résilience des équipements et des réseaux	Innover dans des typologies architecturales bioclimatiques faciles à reproduire	Développer l'offre de circulations douces et transports publics tout en limitant l'usage de la voiture
Donner la priorité aux projets urbains en zones dégradées de type RHI	Anticiper l'organisation des secours, transmettre la mémoire des lieux à des « référents-crisis »	Valoriser l'interface rural/urbain et promouvoir les productions locales	Penser l'espace public pour favoriser l'interaction intergénérationnelle et sociale (créer des lieux de convivialité)
Développer les réseaux TIC et les services associés (télé médecine, télétravail...)	Renforcer l'autonomie des quartiers (énergie, eau, accès aux soins etc...)	Réévaluer la place de la nature en ville et, en particulier, des continuités végétales publiques et privées.	Associer et accompagner les habitants tous au long de la vie du projet

**Atelier  
Ville durable  
04/12/12**

**étude**

# nature en ville : articulation TVB



# nature en ville : étude locale « approche de la biodiversité en ville »

## - objectif :

définir une « approche de la biodiversité en ville » avec deux communes en étude de cas.

- limite : l'objectif n'est pas d'avoir des études de cas opérationnelles mais de définir un/des principes à exploiter pour une prise en compte dans l'étude des PLU .

## - travail en équipe projet pluridisciplinaire.

Pierre Boesch, RN, trame verte et bleue

Boris Dobrychine, ATOL, territoires et perspectives - SIG

Stéphanie Dracon, ATOL, planification urbaine-ville durable

Luc Legendre, RN, biodiversité terrestre

# nature en ville : étude locale « approche de la biodiversité en ville »

## - volet 1 : diagnostic- état des lieux

D'une part, faire émerger **les enjeux** potentiels et les éléments potentiels sur la base de deux communes choisis pour leur caractéristiques (BT : contexte géomorphologique, site ANRU, MH, AVAP,...et MAL : canal en centre ville, mangrove, réserve de biosphère, GF, plaines,... ).

D'autre part, **rencontrer des acteurs locaux** (responsables espaces verts et embellissement des communes, CAUE, ONF, jardin botanique, associations, DAC, ...)

# nature en ville : étude locale « approche de la biodiversité en ville »

- volet 2 : analyse multicritère et document de communication

D'une part établir un **recueil sur les pratiques locales** relatives à la diversité biologique en ville qui s'appuie sur :

la fonction régulation climatique (réduire la chaleur en ville - ex : Arsenal ou maison Coquille à BT),

la fonction socialisation (cadre de vie – ex : placette en dent creuse au carmel),

la fonction préservation de la biodiversité (nature et lieux d'expression différents , quels sont les espèces animales et végétales à favoriser pour une cohérence d'ensemble)

D'autre part, synthétiser les données dans des **documents de communication** grand public (power point, plaquette, film,..)

## les faiblesses de l'étude

à voir dans les suites :

- volet 2 : analyse multicritère (non réalisée)
- la faune est peu ou pas traitée

trop grande échelle : l'étude de cas de MAL

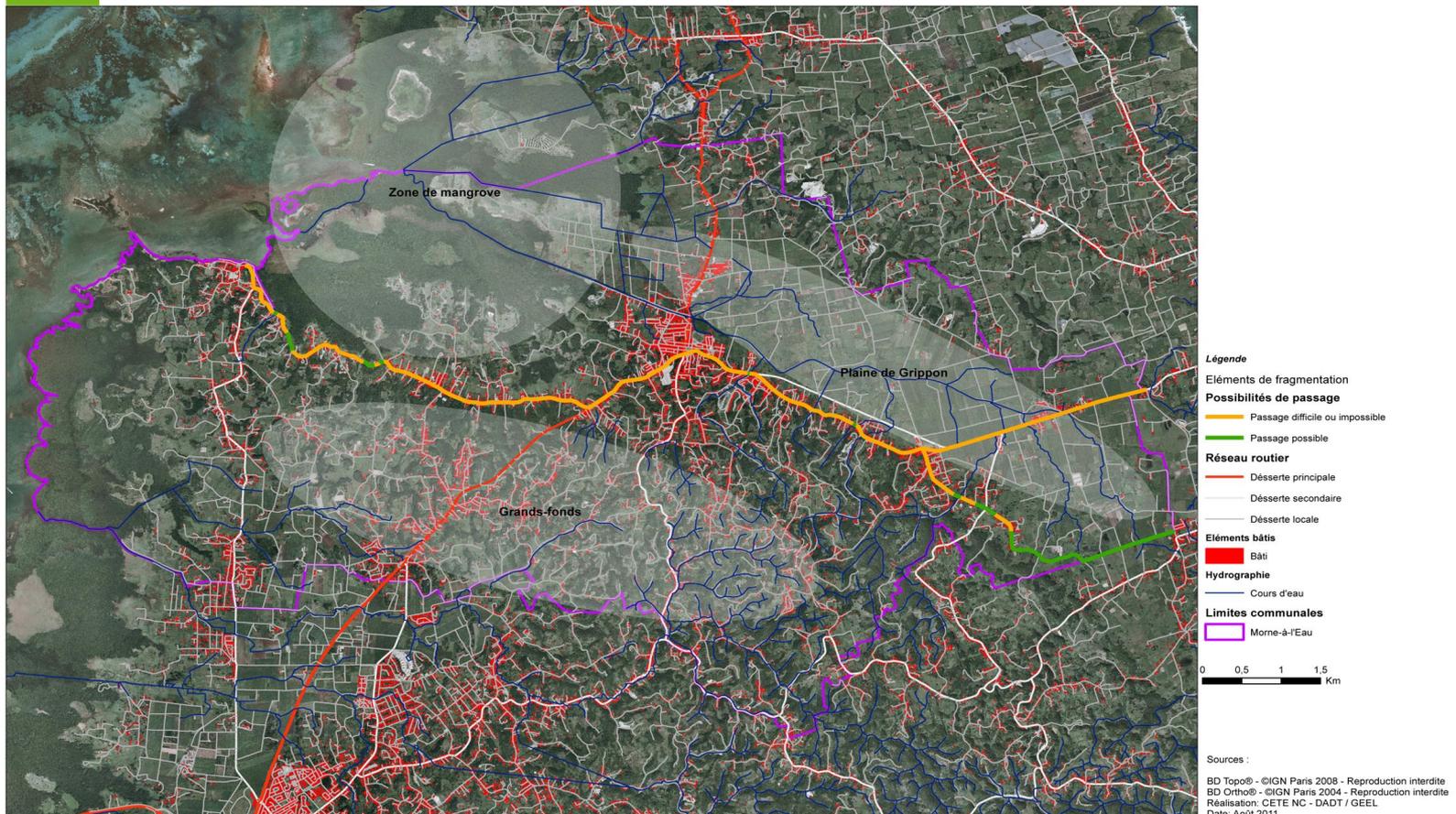
# les faiblesses de l'étude

## la nature en ville s'étudie dans un bourg dense

CETE  
Normandie  
Centre

Approche "biodiversité en ville"

Eléments de fragmentation - Commune de Morne à l'eau



éléments de l'étude à explorer :

Les entretiens d'acteurs locaux :

- retour local sur une notion
- constat du peu d'informations disponibles

A noter :

- la qualité des espaces privés.
- les espaces publics pourraient devenir un véritable vecteur de la présence « positive » de la nature en ville avec le PLU comme outil majeur.
- identification de points de vigilance pour valoriser et préserver sans nuisance



# éléments de l'étude à explorer : lire la ville différemment



Guadeloupe : Biodiversité en ville

Basse-Terre : Répartition de la végétation



Le CETE Normandie Centre a réalisé la saisie de la végétation susceptible d'être le siège d'une diversité biologique, au seuil de zoom du 1/2000.

Les apports de cette saisie sont les suivants :

- Couche végétation BD Topo : 113 ha ;
- Saisie végétation CETE NC : 58 ha, soit un gain de plus de 50% par rapport à la donnée initiale.

#### Légende

- Limites comunales
- Couche végétation BD TOPO
- Saisies végétation CETE NC (2000ème)

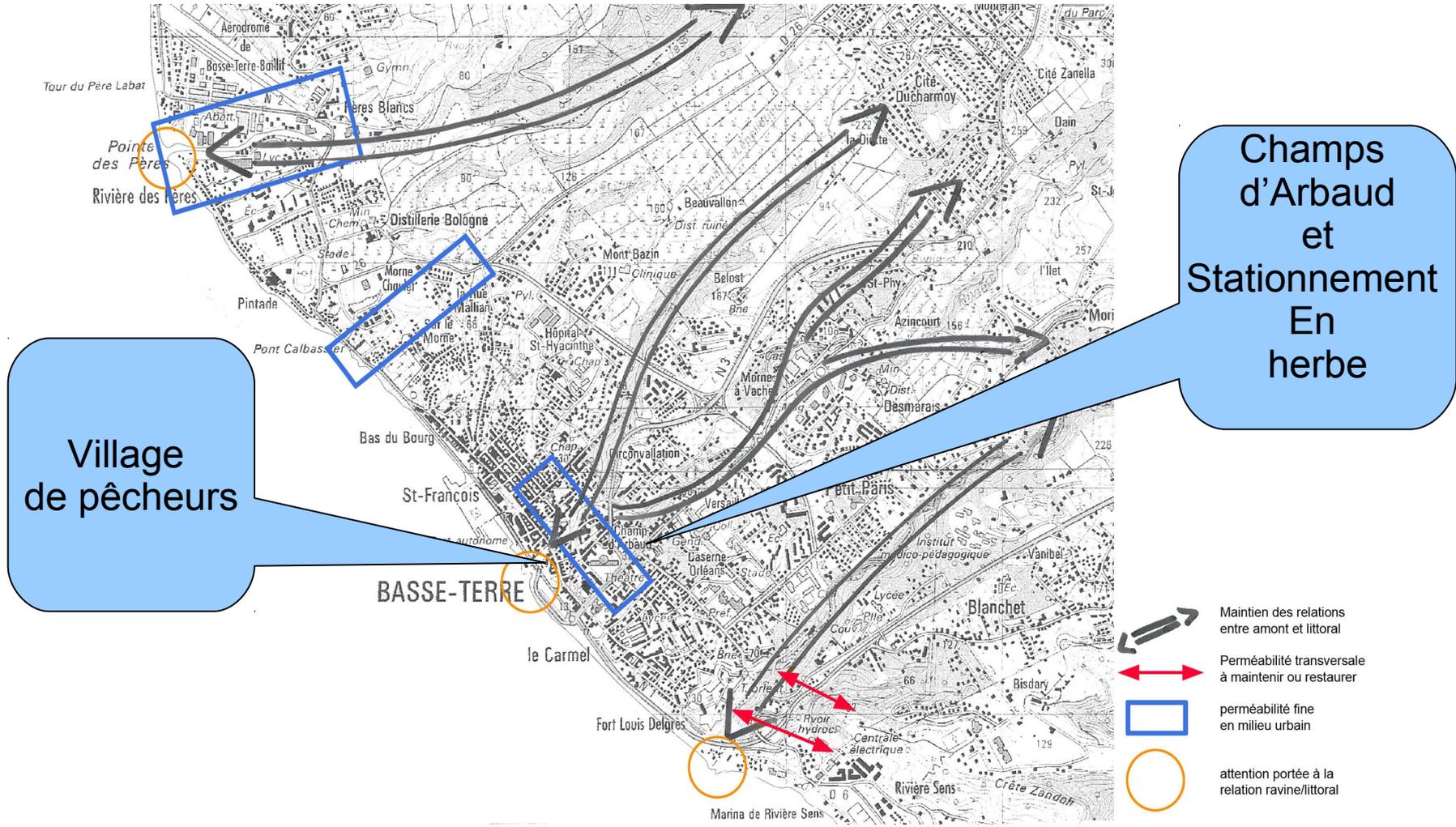
0 0,5 1 1,5 Km

Copyrights :  
BD TOPO IGN 2010  
BD ORTHO IGN 2010  
Réalisation: CETE NC - DADT / GEEL  
Date: Juin 2011

Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

<http://www.cete-normandie-centre.developpement-durable.gouv.fr>

# Éléments de l'étude à explorer : carte des enjeux échelle bourg

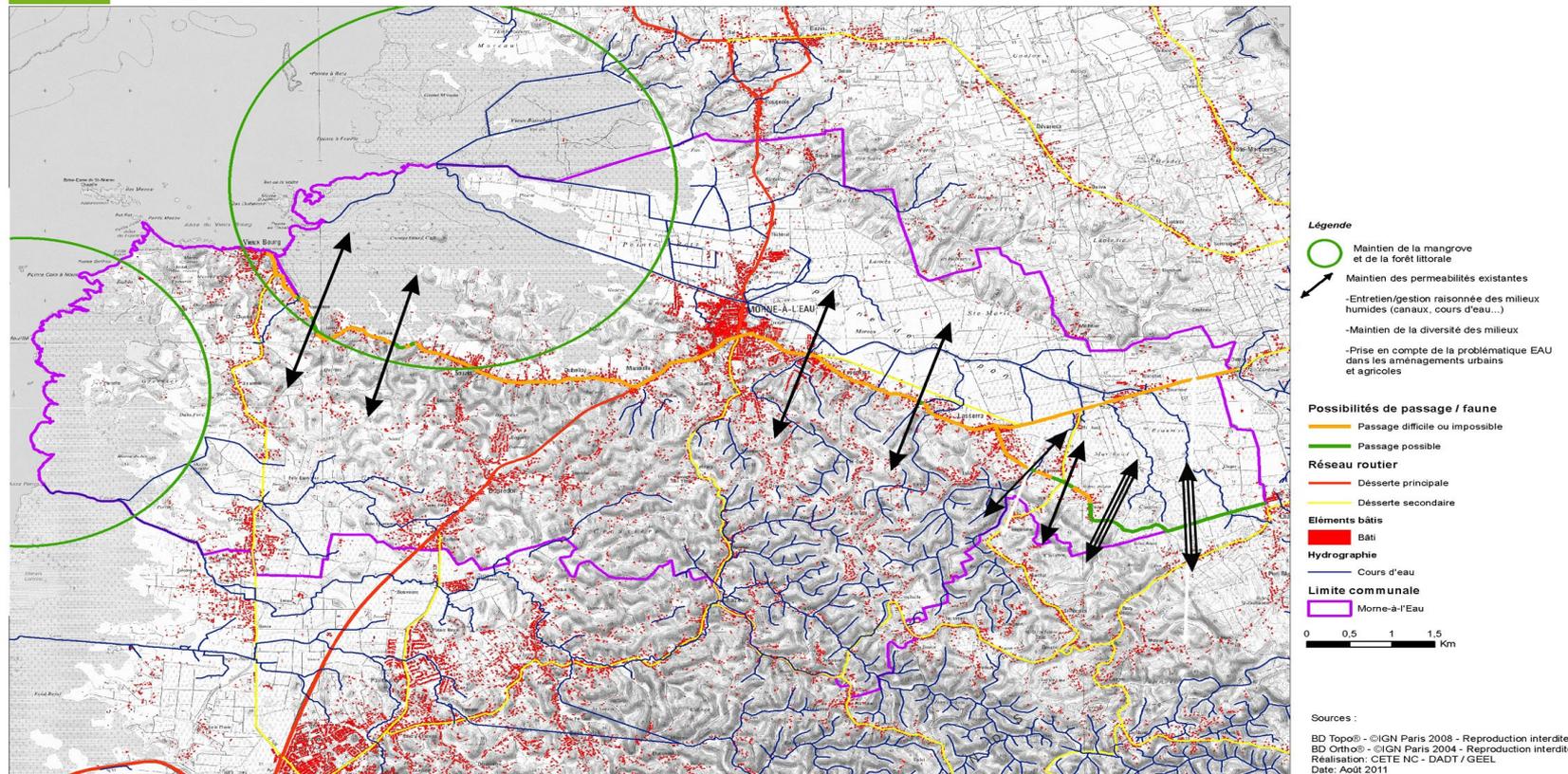


# Éléments de l'étude à explorer : carte des enjeux échelle territoriale...TVB



Approche "biodiversité en ville"

Enjeux - Commune de Morne à l'eau



## Suites envisagées

étude complémentaire sur la faune en ville (ex : cas de l'embouchure du Gallion à Petit Paris limite BT-St Claude, cas d'un quartier du centre bourg de Morne à L'eau au alentours de l'hôtel de Ville, ...).

étude complémentaire sur les essences à favoriser en fonction de l'aménagement urbains (ex : aménagement sentier littoral en ville, opération de RHI, stationnements, cheminements piétons/écoliers...)

Outils de communication : plaquette, film,...

**Suites en cours :**

**outils de communication : diaporama (à évaluer)**

**concernant les suites de l'étude nature en ville, on notera entre autre sur MAL "définir un périmètre en centre bourg pour établir un diagnostic faune flore", la question de l'arbre isolé a aussi été soulevé par les asso bien représentée et active sur le territoire communal.**

merci